

Les emplois d'avenir : quel impact sur l'emploi et les finances publiques ?

[Éric Hoyer](#) et [Mathieu Plane](#)

Le projet de loi visant à créer 150 000 emplois d'avenir pour les jeunes au chômage sera soumis au Parlement en octobre 2012. Ces 150 000 emplois d'avenir devraient être réservés en priorité aux jeunes issus des quartiers en difficulté. Quels en seront les effets nets sur l'emploi et sur les finances publiques ?

Ces emplois à temps plein, prévus pour une durée maximale de 5 ans, rémunérés au minimum au SMIC seront financés à 75 % par l'État, le reste étant à la charge des collectivités locales, associations, fondations ou entreprises. Selon le Ministre du Travail et de l'Emploi, Michel Sapin, l'objectif est de mettre en œuvre 100 000 emplois dès 2013.

Le coût ex ante de la mesure

Le coût annuel super brut d'un contrat d'avenir rémunéré au SMIC sur la base d'un temps plein à 35 h est de 24 807 euros. Le coût par emploi pour les finances publiques est de 12 831 euros au titre de l'aide de 75 % sur le salaire brut et de 4 807 euros au titre des exonérations de charges patronales. Il convient d'ajouter le coût restant à la charge de l'employeur, soit 7 276 euros, lorsque cet employeur n'est pas une structure publique. En partant de l'hypothèse que les créations de ces emplois d'avenir seraient réparties pour 2/3 dans le secteur non marchand et 1/3 dans le secteur marchand, le coût total annuel moyen pour les finances publiques est donc de 23 015 € par contrat. Le coût de la création de 150 000 emplois d'avenir est estimé à 3,45 milliards d'euros par an en rythme de croisière.

L'impact de la mesure

En supposant la création de 100 000 emplois aidés dans le secteur non marchand et 50 000 dans le secteur marchand, nous arrivons aux effets suivants :

Avec des effets d'aubaine et de substitution dans le secteur non marchand assez faibles (20 % selon Fontaine et Malherbet, 2012), les 100 000 emplois d'avenir permettent la création nette de 80 000 emplois sur le mandat. Le coût annuel *ex ante* sur les finances publiques des 100 000 emplois d'avenir dans le secteur non marchand serait de 0,12 point de PIB mais de seulement 0,07 point de PIB *ex post* en raison du supplément de revenu et donc de recettes fiscales et sociales générées par les emplois créés.

Les aides de l'État (75 % du salaire brut) permettent une baisse du coût du travail de 52 % au niveau du SMIC, soit une réduction totale de 71 % du coût réel d'un emploi au SMIC si l'on inclut les allègements de charges. Avec des effets d'élasticités de l'emploi au coût du travail maximum au niveau du SMIC (1,2 selon l'étude de la DGTPE en 2007), les 50 000 emplois d'avenir dans le secteur marchand généreraient 27 300 emplois. Le coût *ex ante* pour les finances publiques serait de 0,05 point de PIB et de 0,03 point de PIB *ex post*.

Au final, la mesure permettrait de créer à terme 107 300 emplois (dont environ 25 % dans le secteur marchand), soit un taux de création nette de 72 %. Le coût *ex ante* pour les finances publiques serait de 0,17 point de PIB mais l'impact de la mesure *ex post* sur le solde public ne serait que de -0,1 point de PIB en raison du supplément de recettes fiscales et sociales généré par les créations d'emplois et les gains de revenus (tableau 1).

Tableau 1. Impact à 5 ans de la mesure sur l'emploi et les finances publiques

Création de...	Emploi (en milliers)	Création nette (en %)	Solde public <i>Ex ante</i> (en pts de PIB)	Solde public <i>Ex post</i> (en pts de PIB)
... 100 000 dans le secteur non marchand	80 000	80 %	0,12	0,07
... 50 000 dans le secteur marchand	27 300	55 %	0,05	0,03
Total (150 000 emplois d'avenir)	107 300	72 %	0,17	0,10

Source : Calculs OFCE.

Selon les déclarations du ministre du Travail et de l'Emploi, les 2/3 de ces emplois d'avenir seraient mis en place dès 2013. Pour évaluer l'impact de cette mesure au cours du mandat, nous sommes partis de l'hypothèse que 25 000 emplois d'avenir à temps plein et d'une durée de 5 ans seraient créés chaque trimestre à partir du début de l'année 2013 et ce jusqu'à la mi-2014.

Selon le profil retenu de montée en charge des emplois d'avenir, les créations nettes d'emploi à attendre sont de 71 600 en 2013 et 35 700 en 2014, puis 0 de 2015 à 2017. L'impact sur le solde public *ex post* serait de 0,04 point de PIB en 2013 et 0,06 en 2014, soit un effet cumulé sur les finances publiques de 0,1 point de PIB à terme.

Tableau 2. Impact de la mesure sur l'emploi et les finances publiques de 2013 à 2017

En glissement annuel

	2013	2014	2015	2016	2017
Emplois d'avenir (en milliers)	100 000	50 000	0	0	0
Créations nettes d'emplois (en milliers)	71 600	35 700	0	0	0
Coût annuel <i>ex-ante</i> (en Mds d'euros)	1,44	3,31	3,45	3,45	3,45
Impact solde public <i>ex ante</i> (en pts de PIB)	0,07	0,09	0,01	0,00	0,00
Impact solde public <i>ex post</i> (en pts de PIB)	0,04	0,06	0,00	0,00	0,00

Source : Calculs OFCE.

Bibliographie

DGTPE, 2007, annexes « Évaluation macroéconomique de la TVA sociale » in *TVA sociale*, sous la direction d'Éric Besson, septembre.

Fontaine F. et F. Malherbet, 2012, « Les effets

macroéconomiques du Contrat unique d'insertion », *LIEPP policy brief*, n° 2.

Fougère D., 2007, « Faut-il encore évaluer les dispositifs d'emplois aidés ? », *Économie et Statistique*, vol. 408-409.